

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **8^e** jour du mois de **septembre** de l'an **2025**, à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences : M. Serge Bernier, maire
Mme Diane Audit-Goddard, conseillère
Mme Marilène Poirier, conseillère
M. Simon Larrivée, conseiller
M. Luc St-Laurent, conseiller
M. Antonin Boulet, conseiller
M. William Darveau-Vaillancourt

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **19 h 40** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Étienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20250908-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu*

QUE l'ordre du jour déposé par la directeur général et greffier-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

20250908-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20250908-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2025

2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20250908-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 11 août 2025

20250908-04 3.2 Comptes à payer et dépenses incompressibles – août 2025

20250908-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – août 2025

 3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – août 2025

20250908-06 3.5 Services juridiques 2026

20250908-07 3.6 Renuvellement adhésion annuelle – Chambre de commerce et d'entreprenariat des Sources

20250908-08 3.7 Appui – projet d'entente relative à la constitution de la Régie intermunicipale de l'énergie des Sources

 3.8 Rapport de classement – Mutualées Novo CNESST

20250908-09 3.9 Quittance – lampadaire – travaux ch. des Semeurs

4. LÉGISLATION

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

20250908-10 5.1 Demande d'appui à Ambulance Weedon – Défibrillateur à la Maison Nouvelle-Vie

6. TRANSPORT ET VOIRIE
7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis août 2025
- 20250908-11 8.2 Demande – programme subvention Écogeste
9. LOISIRS ET CULTURE
- 20250908-12 9.1 SAE 2025 – participation municipale
10. RESSOURCES HUMAINES
- 20250908-13 10.1 Modification – contrat de travail du directeur général
11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI
13. VARIA
- 20250908-14 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20250908-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2025 et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2025 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20250908-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 11 août 2025

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **1 596,88 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 11 août 2025.

ADOPTÉE

20250908-04 3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – août 2025

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques à émettre au **8 septembre 2025** d'une somme de **47 332,74 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

	Fournisseurs	Montants
1	BUROPRO CITATION INC.	33,81 \$
2	CARRIERES LESSARD INC.	897,66 \$
3	CONSULTANTS GTE	2 439,57 \$
4	DANIELLE HUNTER	77,92 \$
5	ECOCENTRE DE VAL-DES-SOURCES	15,45 \$
6	ENSEIGNES A. GAGNON INC	40,24 \$
7	HYDRO QUEBEC	99,11 \$
8	INFORMATIQUE ASR	100,55 \$
9	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE 2000 LTÉE	440,19 \$
10	MANON FONTAINE	570,28 \$
11	MRC DES SOURCES	25 345,00 \$
12	MULTI-SERVICES MARCOUX	948,54 \$
13	PELLETIER & PICARD INC.	7 565,36 \$
14	PIECES D'AUTO ALLISON INC (NAPA)	9,38 \$
15	QUINCAILLERIE N.S. GIRARD INC	147,69 \$
16	REGIE INTERM. D'INCENDIE DES TROIS MONTS	4 496,48 \$
17	REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	1 438,42 \$
18	SIGNAL SERVICES INC.	1 165,62 \$
19	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	315,54 \$
20	TRANSPORT EXCAVATION M. COUTURE & FILS INC	515,08 \$
21	VISA	326,92 \$
22	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	279,79 \$
23	WASTE MANAGEMENT	64,14 \$
	TOTAL:	<u>47 332,74 \$</u>

ADOPTÉE

20250908-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – août 2025

*Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **18 204,40 \$** émis du 12 août au 8 septembre 2025.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – août 2025

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 30 août 2025.

20250908-06 3.5 Services juridiques 2026

*Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu*

D'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026.

ADOPTÉE

20250908-07

3.6 Renouvellement adhésion annuelle – Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite continuer à soutenir et à collaborer avec la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources dans ses efforts de promotion et de développement économique;

CONSIDÉRANT que le coût du renouvellement de l'adhésion pour l'année à venir est de 213 \$ plus les taxes applicables;

*Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu*

QUE le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion à la Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources pour un montant de 213,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

20250908-08

3.7 Appui – projet d'entente relative à la constitution de la Régie intermunicipales de l'énergie des Sources

CONSIDÉRANT QUE des municipalités de la MRC des Sources souhaitent explorer l'opportunité de constituer la Régie de l'Énergie des Sources;

CONSIDÉRANT QUE le modèle d'entente intermunicipale a été transmis aux municipalités afin de permettre discussion et échange au sein de leurs conseils respectifs;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place de cette régie nécessitera l'adoption d'un décret constitutif par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

QUE le conseil municipal de Ham-Sud appuie le projet de constitution de la Régie de l'Énergie des Sources;

QUE ce conseil manifeste son accord à ce qu'une demande officielle soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'obtention d'un décret constitutif.

ADOPTÉE

3.8 Rapport de classement – Mutuelles Novo CNESST

Le directeur général dépose le relevé de participation 2025 aux Mutuelles à performance Novo.

20250908-09

3.9 Quittance – lampadaire – travaux ch. des Semeurs

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a effectué des travaux de reconstruction sur la route 257 Ouest (Chemin des Semeurs) ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ont entraîné le retrait d'un lampadaire sur le terrain de Mme Hélène Gagnon au 79 chemin des Semeurs;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage, en lieu et place du remplacement du lampadaire, à verser à Mme Gagnon une compensation forfaitaire de 3 471,52 \$, correspondant au remboursement de frais engagés pour des travaux d'électricien et à l'estimation des frais liés au remplacement du lampadaire;

CONSIDÉRANT QUE ladite compensation est versée sous forme d'un chèque unique remis à la signature de la quittance et entente de règlement;

CONSIDÉRANT QUE cette entente vise à régler de manière complète et finale tout litige ou réclamation présente ou future relativement aux interventions de la Municipalité sur le terrain de Mme Gagnon;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite officialiser cette entente et autoriser la signature du document de quittance par son directeur général.

*Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu*

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Étienne Bélisle, à signer en son nom la quittance et entente de règlement intervenue avec Mme Hélène Gagnon;

DE verser à Mme Hélène Gagnon un montant forfaitaire de trois mille quatre cent soixante et onze dollars et cinquante-deux cents (3 471,52 \$), sous forme de chèque unique, conformément aux termes de ladite entente

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

Aucun dossier.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

20250908-10

5.1 Demande d'appui à Ambulance Weedon – Défibrillateur à la Maison Nouvelle-Vie

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud assure la présence d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) à La Maison Nouvelle-Vie, accessible en tout temps aux résidents de La Maison Nouvelle-Vie et à l'ensemble des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE ce DEA arrivera à échéance en juin 2026 et devra être remplacé afin de maintenir un accès continu et sécuritaire à un équipement de réanimation cardiaque;

CONSIDÉRANT QUE Ambulance Weedon est un partenaire de longue date de la municipalité, reconnu pour son engagement envers l'amélioration des services préhospitaliers d'urgence dans la région;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite bénéficier de soutien afin de limiter l'impact financier de ce remplacement sur son budget local.

*Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu*

QUE le conseil municipal de Ham-Sud adresse une demande formelle à Ambulance Weedon afin d'obtenir une subvention ou toute autre forme de soutien financier pour l'acquisition d'un nouveau défibrillateur externe automatisé (DEA), en remplacement de celui actuellement installé à La Maison Nouvelle-Vie;

ADOPTÉE

6. TRANSPORT ET VOIRIE

Aucun dossier.

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis août 2025

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois d'août 2025 préparé par l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

20250908-11

8.2 Demande – programme subvention Écogeste

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a mis en place un programme d'aide financière nommé Écogeste, visant à encourager les citoyens à adopter des comportements et des équipements favorables à l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE certaines demandes de remboursement ont été déposées par des citoyens dans le cadre de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE les pièces justificatives et documents requis ont été analysés et approuvés par l'inspectrice municipale;

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

QUE le conseil municipal de Ham-Sud autorise le remboursement des subventions aux citoyens admissibles dans le cadre du programme Écogeste, tel que présenté;

QUE les remboursements soient effectués conformément aux montants et aux modalités du programme Écogeste;

ADOPTÉE

9. LOISIRS ET CULTURE

20250908-12

9.1 SAE 2025 – participation municipale

CONSIDÉRANT QUE le Service d'animation estival (SAE) 2025 a été assuré par le Canton de Saint-Camille, en collaboration avec le Centre des Loisirs de Ham-Sud;

CONSIDÉRANT QUE l'employée engagée pour l'été 2025 a effectué 385 heures, alors que la subvention obtenue couvrait seulement 280 heures, créant un solde à compenser de 1 638,83 \$;

CONSIDÉRANT QUE la demande de remboursement a été transmise à la municipalité par la responsable du Centre des Loisirs pour compenser le solde de 1 638,83 \$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reconnaît l'importance du SAE pour les familles et souhaite soutenir les efforts du Centre des Loisirs;

*Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu*

QUE la Municipalité de Ham-Sud accorde une contribution financière de 1 638,83 \$ au Centre des Loisirs de Ham-Sud pour compenser le solde non subventionné lié à l'embauche d'une employée dans le cadre du SAE 2025, organisé conjointement avec le Canton de Saint-Camille;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire approprié aux loisirs;

ADOPTÉE

10. RESSOURCES HUMAINES

20250908-13

10.1 Modification – contrat de travail du directeur général

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur général et greffier-trésorier est occupé par M. Etienne Bélisle;

CONSIDÉRANT QUE les modalités du nouveau contrat de travail ont été négociées entre M. Bélisle et la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ledit contrat définit les conditions d'emploi, les responsabilités, la rémunération et les avantages liés à cette fonction;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la version finale du contrat et juge ces conditions acceptables et conformes aux intérêts de la municipalité;

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

QUE le conseil municipal de Ham-Sud autorise et accepte officiellement le nouveau contrat de travail de M. Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier;

QUE le maire, M. Serge Bernier, soit autorisé à signer le contrat au nom de la municipalité, conjointement avec le directeur général.

ADOPTÉE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les citoyens adressent leurs questions aux élus.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

Aucun dossier.

13. VARIA

Aucun dossier.

20250908-14

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à 20 h 05.

ADOPTÉE

Serge Bernier
Maire

Étienne Bélisle
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier
Maire